

Octobre 2019

Le Groupe John Cockerill met au point des solutions technologiques à grande échelle pour répondre aux besoins de son temps : préserver les ressources naturelles, contribuer à une mobilité plus verte, produire de manière durable, combattre l'insécurité et faciliter l'accès à l'énergie renouvelable. Cette charte réaffirme le cadre éthique dans lequel le Groupe John Cockerill entend réaliser cette ambition.

La pratique de l'éthique est fondée sur le principe que chacun, quelle que soit sa fonction, est responsable de son propre comportement et assume les conséquences de ses choix. Travailler de manière éthique consiste à respecter un certain nombre de règles et de pratiques définies et partagées qui influencent le **comportement** de l'ensemble des collaborateurs dans leurs interactions :

- Au sein du Groupe : pour le bien-être individuel, dans le souci de l'intérêt commun et de la réputation du Groupe et de ses composantes ;
- Sur le marché : vis-à-vis des clients, des fournisseurs et des concurrents ;
- Dans la société civile : pour les communautés dans lesquelles John Cockerill est implanté
- Et, plus largement pour la Planète.

Les règles et pratiques d'éthique concernent les principaux contextes de vigilance. Ils couvrent notamment la fraude, la corruption, la concurrence, les cadeaux, invitations et voyages, le conflit d'intérêts, la représentation commerciale, les relations clients et fournisseurs, le parrainage, le mécénat, la communication, la traçabilité des documents, la propriété intellectuelle, la protection des actifs de l'entreprise, le respect d'autrui, l'environnement, la sécurité et la santé.

Le respect de l'éthique au sein du Groupe est assuré par le **Comité d'Ethique** dont les membres sont reconnus pour leur intégrité. Le Comité veille à la bonne évaluation des pratiques de l'éthique dans le Groupe et à la mise à jour des politiques liées. Il s'assure qu'elles sont connues, comprises et accessibles. Il apporte de l'information et du soutien aux employés du Groupe. Il conseille et fait rapport au Comité d'Audit, auquel il suggère des sanctions éventuelles.

La politique du Groupe en matière d'éthique se veut vivante et dynamique. Elle est définie dans la « **Politique générale des pratiques de l'éthique** » qui en détaille les modalités d'application. Tous les documents du Groupe relatifs à l'éthique sont accessibles sur l'intranet du Groupe. Les efforts de déploiement et d'information sur ces matières ne dispensent pas chaque membre du personnel de se renseigner s'il estimait qu'il ne dispose pas d'une information suffisante.

La mise en œuvre de l'éthique est fondée sur **un principe d'information et de dialogue**. Chaque personne confrontée à une question d'éthique peut en référer à son supérieur hiérarchique ou envoyer un message à l'adresse ethics@johncockerill.com. Cette adresse est accessible à toute personne qui souhaite interpeller le Manager de l'Ethique Professionnelle du Groupe. La demande sera traitée de manière rapide et confidentielle, soit directement, soit après avis du Comité d'Ethique.

Les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif, ainsi que toute la ligne hiérarchique, adhèrent et respectent les principes d'éthique de John Cockerill. Ils veillent à assurer leur déploiement dans leurs périmètres respectifs et à traiter avec diligence les questions d'éthique qui leur seraient adressées. Ils s'engagent enfin à prendre les sanctions nécessaires vis-à-vis de toute personne qui ignorerait délibérément les pratiques à respecter, et ce en totale transparence avec le Comité d'Éthique.

Bernard Serin
Président

Jean-Luc Maurange
CEO

